

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **4 JUIN 2019**

**Délibération CA 2019 / 06 / 04 – 1**

Point 5 de l'Ordre du Jour

### REVALORISATION de la CARRIERE des PERSONNELS ASSISTANTS de SERVICE SOCIAL CONTRACTUELS

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 1

Les fonctionnaires appartenant au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat (ASSAE) relèvent de la catégorie A depuis le 1er février 2019. Il s'agit de tenir compte du changement de catégorie dont bénéficient ces personnels fonctionnaires sur la rémunération des agents contractuels exerçant les mêmes fonctions à l'Université de Lorraine.

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la revalorisation de la carrière des personnels assistants de service social contractuels et les grilles de rémunération correspondantes, applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	16
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

#### Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 7 JUIN 2019**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 5 JUIN 2019**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 7 JUIN 2019**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités. Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

**Délibération CA 2019 / 06 / 04 – 2**

Point 6 de l'Ordre du Jour :

**MONTANTS de BASE des PRIMES des PERSONNELS BIATSS, notamment REVALORISATION du REGIME INDEMNITAIRE des PERSONNELS de CATEGORIE C**

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 2

Deux mesures conduisent à une révision de ces montants :

- *mesure réglementaire* : les décrets du 10 mai 2017 créent d'une part, le corps interministériel d'assistants de service social des administrations de l'Etat, classé en catégorie A ; d'autre part, le corps de conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat, composé de deux grades dans la catégorie A ; à ces corps correspondent de nouvelles grilles indiciaires et indemnitaires (intégration des fonctionnaires dans ces corps au 1<sup>er</sup> février 2019) ;
- *mesure à l'initiative de l'Établissement* : la volonté d'améliorer la situation indemnitaire des personnels titulaires et contractuels de la catégorie C de l'établissement sans attendre le déploiement complet du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les montants de base des primes des personnels BIATSS, notamment revalorisation du régime indemnitaire des personnels de catégorie C :

- revalorisation des primes des personnels fonctionnaires assistants de service social en catégorie A et l'ajout d'un grade pour les conseillers techniques de service social au 1<sup>er</sup> juillet 2019,
- hausse de 10% des primes pour les personnels de la catégorie C au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	16
Représentés	7
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	20
Nombre de voix CONTRE	0

Fait le 5 juin 2019

Le Président  
Pierre MUTZENHARDTPublicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le - 7 JUIN 2019**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le - 5 JUIN 2019**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le - 7 JUIN 2019**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités. Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.



**Délibération CA 2019 / 06 / 04 - 3**

Point 7 de l'Ordre du Jour

**CONTRIBUTION de VIE ÉTUDIANTE et de CAMPUS (CVEC) : ATTRIBUTION des FINANCEMENTS - 1<sup>ÈRE</sup> SESSION de 2019**

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 3

11 projets sont subventionnés pour un montant de 102 493 € dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> session des financements de la CVEC.

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la 1<sup>ère</sup> session de 2019 d'attribution des financements dans le cadre de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	17
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 5 juin 2019

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 7 JUIN 2019**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **4 JUIN 2019**

**Délibération CA 2019/06/04 – 4**

Point 8 de l'Ordre du Jour

**ATTRIBUTION de SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS et aux ORGANISATIONS ETUDIANTES au titre du FONDS de SOLIDARITE et de DEVELOPPEMENT des INITIATIVES ETUDIANTES (FSDIE) – 2<sup>EME</sup> SESSION 2019**

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 4

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la 2<sup>ème</sup> session de 2019 d'attribution des subventions aux associations et aux organisations étudiantes au titre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	17
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 5 juin 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le – 7 JUIN 2019**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **4 JUIN 2019**

**Les points 9, 10, 11 et 13 sont soumis à un vote unique.**

### Délibérations CA 2019/06/04 – 5 à 8

Point 9 de l'Ordre du Jour

#### OUVERTURE d'un DOUBLE MASTER ECONOMIE-DROIT

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 5

#### **Délibération CA 2019 06 04 - 5**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité à l'ouverture d'un double Master *Economie-Droit*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 5 juin 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• **Transmis au Recteur Chancelier le – 7 JUIN 2019**

Point 10 de l'Ordre du Jour :

#### OUVERTURE d'une DOUBLE LICENCE ECONOMIE-PHILOSOPHIE

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 6



### Délibération CA 2019 06 04 - 6

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ouverture d'une double Licence *Economie-Philosophie*.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	16
<i>Représentés</i>	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 5 juin 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 7 JUIN 2019**

Point 11 de l'Ordre du Jour :

### CREATION du DIPLOME D'UNIVERSITE (DU) MEDIATION et AUTRES MODES ALTERNATIFS de REGLEMENT des DIFFERENDS

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 7

### Délibération CA 2019 06 04 - 7

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la création du Diplôme d'Université (DU) *Médiation et autres modes alternatifs de règlement des différends*.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	16
<i>Représentés</i>	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 5 juin 2019

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le - 7 JUIN 2019**

Point 13 de l'Ordre du Jour :

**CHANGEMENT de NOM d'un PARCOURS-TYPE de la LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION TECHNIQUES du SON et de L'IMAGE à L'IUT SAINT-DIE***Document transmis aux Administrateurs*

La licence professionnelle mention Techniques du son et de l'image parcours type Image et son numériques devient :  
Licence professionnelle mention Techniques du son et de l'image parcours type Infographie 3D.

Ce changement d'intitulé vient rectifier une erreur matérielle affectant la demande d'autorisation ministérielle à délivrer le diplôme sur la période 2018/2022.

Le contenu du parcours type est inchangé.

**Délibération CA 2019 06 04 - 8**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le changement de nom d'un parcours-type de la Licence Professionnelle mention *Techniques du Son et de l'Image* à l'IUT Saint-Dié.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 5 juin 2019

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le - 7 JUIN 2019**